

Introduction

Les droits humains, pour développer une analyse critique de la société, de ses acteurs, de son fonctionnement.

Les droits de l'Homme...on en entend parler tous les jours à la télévision, dans la presse, que ce soit à travers le monde ou ici, en Belgique francophone. Les Droits de l'Homme, un outil de revendications, une arme pour le respect des individus pour certains ; un concept, une idéologie floue et lointaine pour d'autres. Pourtant, ils ont une importance cruciale dans la vie des citoyens et des relations que ceux-ci entretiennent entre eux et avec l'Etat. Ils garantissent à chacun le respect des droits et les besoins les plus fondamentaux. Ces droits, fruits de nombreuses luttes, sont repris dans un ensemble de textes internationaux qui ont été ratifiés par de nombreux Etats et qui définissent les normes, cadre à observer pour favoriser le vivre ensemble et encourager au respect des individus quels qu'ils soient.

L'éveil de la conscience citoyenne et l'éducation aux droits humains peut se faire très tôt dans la vie d'un individu. **Voilà pourquoi les établissements scolaires sont des lieux privilégiés pour éduquer les (futurs) citoyens aux droits humains.**

Le rôle du département Formations de la Ligue des droits de l'Homme est d'appliquer, au sein du milieu scolaire, la mission de sensibilisation aux droits humains que s'est donnée l'association. N'étant ni enseignants, ni théoriciens mais formateurs, notre intervention consiste essentiellement à informer, à susciter la réflexion, la vigilance ainsi qu'à apporter des outils pédagogiques.

Dans cet esprit, nous privilégions la formation des multiplicateurs, des gens capables, à leur tour, d'enseigner, de sensibiliser d'autres personnes aux droits humains.

C'est pourquoi nous avons créé ce dossier pédagogique « pour une culture des droits de l'Homme à l'école ».

Que vise-t-il ?

Il vise à fournir différentes pistes d'exploitation (outils pédagogiques, jeux, textes, ...) aux professeurs désireux d'aborder des thèmes relatifs aux droits humains dans leur classe.

Qu'y trouve-t-on ?

Une série d'activités, de jeux, de textes de réflexion... présentés de manière détaillée, à destination des jeunes qui permettent un apprentissage ludique et concret des droits humains.

Pourquoi parler des droits de l'Homme à l'école ?

Car, en plus d'être un lieu d'apprentissage et de transmission des savoirs, l'école est également un lieu d'autonomisation et de développement d'un esprit critique qui doit permettre à l'élève de prendre conscience de son rôle de citoyen

responsable qui participe à la vie de la cité. Les droits humains régissent les sociétés qui les ont adoptés et sont des éléments constitutifs de la culture. L'école, vecteur de transmission de la culture, se doit d'enseigner ce que sont et ce qu'impliquent les droits humains.

Quelle méthodologie ?

Tout au long des activités proposées, la méthodologie du Département Formations de la Ligue est de *mettre en situation* les participants. En effet, c'est de cette manière que le jeune parviendra à acquérir divers types de compétences comme la prise de décision, l'esprit critique, l'écoute, la tolérance, ... qui sont nécessaires à la vie en société et qui sont le corollaire de l'éducation aux droits humains. Les jeux, débats, ... sont des outils qui permettent la pratique des droits de l'Homme, en plus de leur apprentissage, il serait dès lors dommage de s'en priver.

Comment l'utiliser ?

Ce document s'organise en plusieurs parties.

La première partie présente la Ligue des droits de l'Homme et plus particulièrement son département Formations.

Les deuxième, quatrième et cinquième partie vous permettent d'améliorer vos connaissances sur les droits humains fondamentaux.

La troisième partie est consacrée à la présentation de nos outils pédagogiques classés par thématiques et accompagnés d'une fiche explicative.

Enfin, la dernière partie vous propose des contacts utiles pour poursuivre vos réflexions sur les droits de l'Homme.

Information pratique : Lorsque vous cliquez sur un lien, un message d'avertissement notifie que l'on veut accéder à un site web. Ceci est normal ; vous pouvez cliquer sur le bouton « autoriser ».